

LA RESSEMBLANCE (*MUḌĀRAʿA*), DE ZAMAḤŠARĪ À BAR HEBRAEUS¹

Georges Bohas

ICAR, Lyon

Dans son livre intitulé *Historia artis grammaticae apud Syros*, Merx (1889:231) a observé à juste titre que Bar Hebraeus² avait inséré dans un cadre arabe l'héritage grammatical syriaque fondé sur la grammaire de Denys le Thrace, et il a bien identifié le grammairien arabe dont BH s'est inspiré, à savoir, az-Zamaḥšarī : « L'Arabe dont il a suivi les traces est Ġār Allāh Abū l-Qāsim Maḥmūd Ibn ʿUmar az-Zamaḥšarī, lui qui a composé son livre *al-Mufaṣṣal* en 513–514 de l'Hégire, c'est-à-dire en 1119–1120 après J.-C. ». Dans Bohas (à paraître,a) j'ai montré comment BH avait emprunté à Zamaḥšarī le concept de transitivité et comment il en avait donné un traitement qui dépassait largement sa source. J'entends, dans cet article étudier comment BH a coulé dans son texte la notion de *muḏāraʿa*, elle aussi empruntée aux grammairiens arabes. Dans ma transcription des exemples syriaques, je ne noterai pas la spirantisation des *bgdkpt* qui n'est pas pertinente ici. La traduction du texte de BH est en italiques et mes commentaires sont en romaines.

Section I, de la définition du verbe et de ses spécificités

Le verbe est un mot³ de sens simple qui, par la conjugaison (m. à m. variation des formes flexionnelles), acquiert la signification d'une activité déterminée temporellement, comme « il a fait », « il fait » et « il fera ». « La signification déterminée temporellement » le distingue facilement du nom et de la particule et « une activité déterminée temporellement » le distingue des noms de temps comme « hier » et « avant-hier » qui indiquent des temps mais pas des activités déterminées temporellement. Et « par la conjugaison » le distingue des noms d'activités déterminées dans le temps, comme « petit déjeuner », « déjeuner », « dîner » qui indiquent une action déterminée dans le temps sans variation flexionnelle. Donc

¹ Je remercie Jean-Patrick Guillaume d'avoir relu mon texte ; je remercie Edgard Weber de m'avoir donné accès à la traduction en allemand du texte de Bar Hebraeus (Moberg, 1907–1913).

² Désormais BH.

³ L'expression que BH emploie pour désigner le mot est : *bart qālā mliltā*. Voir Bohas (à paraître,b).

« 'arīy⁴, il a déjeuné » est un verbe, mais « 'rōytō, le déjeuner » n'en est pas un, et il en va de même pour les autres. Saint Ephrem a dit : Pendant qu'il était en train de prendre son petit déjeuner, il se mit à déjeuner, et pendant qu'il déjeunait, il commença à dîner.

Cette phrase d'Ephrem inclut en effet les trois verbes : *ma're' hwō'* : il prenait son petit déjeuner ; *'eštarīy* : il déjeuna et *'ahšem* : il dîna. Les noms correspondant étant *'rōytō* : petit déjeuner ; *šōrūtō* : déjeuner, repas ; *hšōmītō* : dîner, souper, repas principal.

Cette longue définition ne figure pas chez az-Zamaḥṣarī, lequel définit simplement le verbe comme « ce qui indique la liaison d'un procès avec un temps » (p. 243) ; il énumère ensuite les caractéristiques (*ḥaṣā'iṣ*) du verbe, et c'est à ce niveau que va se manifester son influence sur BH. Ces caractéristiques sont :

- 1) possibilité d'être précédé de « *qad* » : *qad fa'ala* ; *qad ya'alu* ;
- 2) possibilité d'être précédé par les deux lettres du futur (*sa* et *sawfa*) : *sa ya'alu* ; *sawfa ya'alu* ;
- 3) possibilité d'être précédé par les particules d'apocope : *lam ya'al* ;
- 4) possibilité de se voir accoler les pronoms adjoints apparents *fa'altu*, *ya'alna*, *if'alī* ;
- 5) et le *t* quiescent du féminin, comme dans : *fa'alat*.

Dans sa première élucidation, BH procède, à l'instar de Zamaḥṣarī, à l'énumération des propriétés distinctives du verbe. Son terme *dīlōyōtō myaqnōnyōtō* « propriétés caractéristiques » correspond exactement au terme *ḥaṣā'iṣ* « caractéristiques » de Zamaḥṣarī.

Elucidation

Parmi les propriétés caractéristiques du verbe, on trouve :

1. *Le fait qu'il peut être précédé par mō et 'ematy, comme dans Jean (16, 4) : « quand (mō) viendra leur temps, vous vous en souviendrez » et dans « quand ('ematy) tu mettras les moutons à ta droite et les boucs à ta gauche ». Il s'agit bien d'une particule temporelle analogue à l'arabe qad qui est la première caractéristique citée par Zamaḥṣarī.*

2. *Le fait qu'on peut lui suffixer le t de la première personne et de la deuxième personne du singulier ainsi que le n du pluriel comme dans : 'ebdet, 'badt et 'badn. Analogie à 4) de Zamaḥṣarī.*

3. *Le fait qu'on peut lui suffixer le t de la troisième personne du féminin singulier et le y du pluriel, comme dans 'edbat et 'bady avec les signes du pluriel et occultation du y. Analogie à 5) de Zamaḥṣarī*

4. *le fait qu'on peut lui préfixer les lettres de ressemblance qui sont incluses dans le mot 'amnat, comme 'e'bed, ma'bed, ne'bed, te'bed.*

⁴ Sur cette transcription voir l'appendice.

Le mot *'amnat* est un moyen mnémotechnique pour désigner les quatre préfixes *'*, *m*, *n*, *t*. Les caractéristiques 2 et 3) de *Zamaḥšarī* n'existent pas en syriaque. *Zamaḥšarī*, lui, énumère les lettres de ressemblance en tête de la définition du verbe ressemblant : *'*, *n*, *t*, *y* (p. 244) qu'on appelle « les quatre augmentés » (*az-zawā'id al-arba'*). Poursuivons la traduction.

Section II

De la formation des verbes par les lettres

Les lettres qui s'ajoutent aux verbes et par lesquelles les verbes sont formés sont ou bien des préfixes comme ces quatre d' 'amnat que nous avons énumérées, ou des infixes et il y en a trois : d, ṭ et t. d et ṭ gardent toujours la troisième place, comme dans 'ezdahar « faire attention » et 'eṣṭarīy « être déchiré ». Quant à t, il occupe parfois la deuxième place comme dans 'etgmar « être achevé » et 'etglīy « être découvert » et parfois la troisième comme dans 'esta'ar « être fait » et 'eṣṭrīy « être résolu ».

Elucidation

La première personne du pluriel masculin et féminin et la troisième personne du singulier masculin ont en commun le n de 'amnat, comme dans ne'bed ḥnan « nous faisons », ne'bed haw « il fait » ; et la deuxième personne du singulier masculin et féminin et la troisième du singulier féminin ont en commun le t, comme dans te'bed 'ant « tu fais masc. » et te'bdīyn anty « tu fais féminin » et te'bedy hīy « elle fait », avec un y chez les orientaux toutesfois.

IH revient maintenant à la *Technè* en abordant la question des accidents du verbe. On peut comparer son traitement à celui donné par Bar Zo'bī (désormais BZ) dans Bohas (2003).

Troisième section

Des accidents du verbe

Les accidents du verbe sont au nombre de sept. Le premier est le genre, masculin et féminin comme : yōteb, yōtbō' « il/elle est assis/assise ». Le deuxième est le nombre, singulier et pluriel, comme : šōma', šōmīn « il entend/ils entendent ». Le troisième est le temps comme : qōm « il s'est levé », qō'em « il se lève », nqūm « il se lèvera ». Le quatrième est la personne comme : 'elet « je suis entré », 'alt « tu es entré » 'al « il est entré ». Le cinquième est la diathèse, active/passive, comme mamlek avec un e sur le l « régner sur un autre » et mamlak avec un a sur le l « être fait roi par un autre », comme dans : Mat, 2, 22 « quand il apprit qu'Archélaos avait été fait roi en judée » et ce par César. Le sixième est la figure, simple, composée ou surcomposée comme ḥzō' « il a vu », 'ethzīy « il a paru », 'etzawzīy « il s'est donné de grands airs ». Le septième est le mode qui consiste dans les cinq sortes de phrases que le

*Saint*⁵ (évêque) a appelé *znayyō'* et que d'autres ont appelé *qrōyōtō*, ainsi : l'impératif, le précatif, l'interrogatif, le vocatif et l'énonciatif.

La liste que donne BH n'est pas différente de celle de BZ :

BZ	BH	<i>Technè</i>	<i>Technè</i> française
<i>gensē'</i>	<i>gense'</i>	////////////////	////////////////
<i>menyānē'</i>	<i>menyōne'</i>	αριθμοί ⁶	nombre
<i>zabnē'</i>	<i>zabne'</i>	χρόνοι	temps
<i>parsōpē'</i>	<i>farsōfe'</i>	πρόσωπα	personne
<i>'aynāywātā'</i>	<i>'aynōyūt</i>	διαθέσεις	diathèse
<i>'eskēmē'</i>	<i>'eskīme'</i>	σχήματα	figure
<i>qrāyātā'</i>	<i>qrōyōtō'</i>	εγκλίσεις	mode

BZ a donc ajouté aux accidents de la *Technè* le genre et omis deux accidents de la *Technè* :

<i>Technè</i>	<i>Technè</i> française
είδη	espèce
συζυγίαι	conjugaison

et BH a fait de même.

Concernant les modes, donnons tout de suite la liste de la *Technè* : *Il y a cinq modes : indicatif, impératif, optatif, subjonctif, infinitif* (Lallot 1989:55). Il est clair que les deux textes diffèrent profondément. En fait, la grande différence est qu'en grec, ces cinq modes sont morphologiquement marqués, ce qui n'est pas le cas en syriaque. Pour *takšeftō'*, j'utilise « précatif », qui a l'avantage d'exister dans la terminologie linguistique, au sens de : qui est accompagné d'une prière ; le terme syriaque serait littéralement le « supplicatif ». Pour *fōsūqō'*, je reviendrai longuement sur la traduction « énonciatif » plutôt qu'« indicatif ». BH cite seulement cette liste et ne lui accorde pas plus d'importance, tandis que BZ développe chaque cas et, pour développer la conception de la tradition syriaque, je vais le reprendre ici (pour le texte syriaque, voir Bohas, 2003) :

⁵ Ce titre désigne un évêque. Il s'agit de Jacques d'Edesse dont BH parle dans sa préface : « Chez nous, syriens, Saint Jacques d'Edesse fut le premier à poser les bases de la grammaire. D'autres, inspirés par lui, ont composé des livres. »

⁶ Ne disposant pas d'un traitement de texte incluant les esprits, je ne les note pas. Les hellénistes les restitueront facilement.

L'impératif

L'impératif, comme : passe la nuit ici ! construis ! ...

Le verbe⁷ impératif indique le présent et le futur. Celui qui ordonne formule un ordre dans le présent et il s'accomplit dans le futur, comme lorsque Yônâtân⁸ dit au jeune homme : va ramasser les flèches que je tire ! Ensuite, il est parti chercher les flèches et [les] a ramenées.

L'impératif a bien une forme dans la conjugaison syriaque, ce qui n'est pas le cas des « modes » suivants. Et c'est sans doute pour cela que BH parle de « sortes de phrases ».

Le précatif

Le verbe précatif, lui aussi, indique le présent et le futur, comme lorsqu'un homme dit en suppliant : je te demande, donne-moi quelque chose. « Je te demande » indique le présent, « donne-moi » désigne le futur.

L'interrogatif

Le verbe interrogatif indique les trois temps : passé, présent et futur. Passé, comme quelqu'un qui dit : où as-tu passé la nuit hier ? Présent, comme quelqu'un qui dit : où passes-tu la nuit maintenant ? Futur, comme quelqu'un qui dit : où passeras-tu la nuit demain ?

Le vocatif

Le verbe vocatif, lui aussi, indique deux temps. On appelle dans le présent, mais on obtient la réponse dans le futur, comme quelqu'un qui dit : Hé, un tel, viens ici!

Il s'agit donc, à nouveau, d'un impératif, simplement précédé de l'invocation : Hé, un tel !

L'énonciatif *fōsūqō*

Le verbe énonciatif, lui aussi, indique les trois temps. Passé, comme quelqu'un qui dit : j'ai lu hier dans l'Ancien Testament. Présent, comme quelqu'un qui dit : je lis maintenant dans le Nouveau Testament. Futur, comme quelqu'un qui dit : je lirai demain dans les commentaires des deux.

⁷ BZ emploie ici le terme *mēmṛā* pour désigner le verbe, comme l'avait fait Joseph d'Ahwaz dans la traduction de la *Technê*.

⁸ Allusion au premier livre de Samuel, 20, 21.

En ce qui concerne plus précisément ce *fōsūqō*, le terme original grec οριστική inclut le sens de « limiter, définir ». C'est bien ainsi que l'avait compris Joseph d'Ahwaz (mort en 580) le traducteur de la *Technè*, qui l'avait rendu par par : *محدود*: c'est-à-dire : « limité, borné ». Que vient donc faire ici *fōsūqō* ? Etymologiquement, le verbe *fsaq* signifie « couper, trancher » et de là, comme dans d'autres langues sémitiques et en français, on passe à l'idée de juger (trancher un différend), promulguer une sentence, énoncer un jugement. Observons que, dans la ponctuation syriaque, le *fōsūqō* est le point le plus important. Segal (1953:133) dit à son sujet : « This is the more important of all the accents. In one of the treatises of the period of Thomas the Deacon it receives the following brief description : *Pāsôqâ*, concerning which philosophers have been careful, especially Aristotles, who said that it announces a truth or falsehood— this is the (accent) which brings to an end (lit. breaks off) a statement and states that it cannot be rejected by any man like 'God is good'. » Cette définition du point *fōsūqō* met sur la voie de l'interprétation de *fōsūqō* comme mode de l'énoncé complet qui semble bien être celle de BZ. BH (1226–1286), (p. 90), reprend, avec une permutation, la liste de BZ pour les modes et termine comme lui par *fōsūqō*, soit : *Impératif, précatif, interrogatif, exclamatif, fōsūqō*.

Et il ajoute plus loin (p. 91) : toute phrase (*mêmrâ*), qu'elle soit vraie ou fausse, est un *fōsūqō* [énoncé complet] comme : *au commencement était le Verbe*. Il semble donc que ce monde-là soit bien conçu comme celui de l'énoncé complet, d'où la traduction : énonciatif. Du reste, quand BH opposera l'indicatif à l'impératif, (p. 109), il emploiera le terme « *tūnōyō*' » pour désigner ce mode.

BH se contente d'une présentation synthétique pour revenir à la notion de ressemblance dans l'élucidation suivante.

Elucidation

Les verbes qui n'ont pas de préfixe 'amnat, comme qō'em « il se lève » et ceux qui ont ces préfixes comme nqūm « il se lèvera » conviennent aux deux temps : présent et futur et c'est pourquoi les lettres 'amnat ont été appelées « lettres de ressemblance » et leurs verbes « verbes de ressemblance ».

Qō'em pour le présent, comme : « il est venu vers moi où je me tiens » ; et pour le futur comme dans : (Jean, 11, 24) « je sais que je me lèverai lors de la résurrection. »

Nqūm pour le présent, comme : « il se lève maintenant avec nous et il nous montre » ; et pour le futur comme : (Marc, 13, 8 et Luc, 21, 10) « Il se dressera peuple contre peuple, royaume contre royaume. »

Toutefois, qō'em convient mieux pour le présent et nqūm pour le futur.

La ressemblance se limite donc au fait que les deux verbes conviennent aux deux temps et se ressemblent donc en cela. Tout autre est la conception que se fait

Zamaḥšarī de la *muḏāra'a* « ressemblance » du verbe à préfixe ' , n, t, y. Pour lui, la ressemblance permet de justifier la flexion casuelle du verbe « ressemblant ». Traduisons son texte, p. 244.

Le verbe ressemblant est celui sur la première position duquel se succèdent le ' , le n, le t et le y. Comme quand tu dis pour l'allocutaire⁹ et l'absente¹⁰ : taf'alu et pour l'absent¹¹ yaf'alu et pour le locuteur¹² 'af'alu et pour le locuteur associé à un autre ou à un groupe¹³ naf'alu. On appelle ' , n, t, y « les quatre augments ». S'associent dans ce verbe le présent et le futur, et quand tu dis 'inna zaydan la-yaf'alu « certes Zayd fait », le l le spécifie pour le présent, comme sīn et sawfa le spécifient pour le futur. Du fait que ces lettres s'adjoignent à lui, il ressemble au nom et il est en conséquence soumis à la flexion casuelle : nominatif (u), accusatif (a) et apocopée à la place de l'oblique [dans le nom].

Cette ressemblance au nom comme motif de la flexion casuelle du verbe est bien explicitée par Ibn Yaṣī qui commente le livre de Zamaḥšarī (t. 7, p. 6) :

Si nous disons Zaydun yaqūmu « Zayd se lève/ra » cela convient aux deux temps : présent et futur, le verbe est donc ambigu. C'est comme quand tu dis : ra'aytu raḡulan, « j'ai vu un homme », un homme désigne un être de ce genre de manière ambiguë. Ensuite, tu adjoins au verbe ce qui le spécifie pour l'un des deux temps et le limite à lui, comme quand tu dis Zaydun sa-yaqūmu ou sawfa yaqūmu « Zayd se lèvera », il devient alors exclusivement futur, du fait de l'adjonction du s ou de sawfa. Comme quand tu dis : ra'aytu r-raḡula « j'ai vu l'homme » en adjoignant à un nom ambigu l'article qui le limite à un être bien spécifié. Le verbe et le nom se ressemblent donc du fait que la particule qui leur est adjointe les spécifie alors qu'ils étaient antérieurement ambigus.

Conclusion

Il apparaît bien que Zamaḥšarī entend par *muḏāra'a* une ressemblance entre le verbe et le nom, et non pas simplement une ambiguïté dans l'expression du temps et pour lui, c'est cette ressemblance qui justifie la flexion casuelle du verbe. BH n'a évidemment pas ce problème à résoudre, du fait que le syriaque ne manifeste de flexion casuelle ni dans le verbe ni dans le nom, si bien qu'il s'en tient à l'ambiguïté présent/futur. Mais il poursuit sa réflexion, allant sur ce point au-delà de celle de

⁹ Deuxième personne.

¹⁰ Troisième personne féminin singulier.

¹¹ Troisième personne masculin singulier.

¹² Première personne.

¹³ Première personne du pluriel.

Zamaḥṣārī, en envisageant des cas d’ambiguïté temporelle plus complexes dans les élucidations suivantes¹⁴ :

Il est des cas où un verbe au présent a la signification du passé, comme dans l’évangile Héracléen¹⁵ grec (Matthieu 25, 14) : « Comme un homme qui part ḥōzeq (présent) appela ses serviteurs. » La Pšīṭō’ syriaque dit : Comme un homme qui partit ḥzaq (passé).

Elucidation

A partir d’un verbe au passé, il n’est pas incorrect d’exprimer un temps futur. Isaïe 59,5 : « Celui qui « l’écrasa » trouve une vipère », c’est-à-dire, « l’écrasera ». Luc 9, 13 « Mais si nous étions allés et avions acheté de la nourriture pour tout le peuple », c’est-à-dire, « Si nous irons et achèterons ». Jean 15,26 « Dès que est venu le Paraclet que je vous envoie », c’est-à-dire « dès que viendra ». Il en va de même dans un contexte impératif (Rois I, 2, 26, selon les grecs) : « Et au prêtre Abitar le roi dit : “allant toi dans ton champ” » c’est-à-dire : « vas ! ».

Comme je l’ai déjà montré dans Bohas (2008 et à paraître,a) BH n’emprunte pas servilement à Zamaḥṣārī, mais il remodèle les concepts, ajoute et développe, en fonction de la langue syriaque qu’il décrit, puisant aux deux traditions : syro-grecque et arabe.

Appendice

Je termine en citant le paragraphe que BH consacre à la figure, « simple, composée et surcomposée », car il apporte de précieuses confirmations à mes analyses présentes et antérieures, par exemple Bohas (2008 et à paraître,a et b).

En ce qui concerne la simplicité des verbes, elle est relative et non absolue. Tout verbe, même simple, n’échappe pas à la composition, et en ce qui concerne le temps passé, en ce qui concerne les lettres, il commence par deux comme qōm « il s’est levé » et finit par sept comme ’eštragraḡ « désirer, s’imaginer ». Selon les syllabes il part de un et se termine à trois au maximum.

¹⁴ BZ développe beaucoup plus que BH la question du temps, mais sans introduire la notion de ressemblance, vu qu’il est, Selon Merx (1889, p. 158) *a grammaticorum arabizantium studio alienissimus*.

¹⁵ « Vers 508, Philoxène, évêque de Hiéropolis (Syrie orientale) traduit le Nouveau Testament entier en syriaque. En 616, Thomas d’Héraclée révisa cette version à l’aide de quelques manuscrits grecs d’Alexandrie. La version héracléenne est extrêmement littérale. » <https://www.levangile.com/Dictionnaire-Biblique/Definition-NDB-3987-Versions-de-la-Bible.htm>

Au pluriel du présent comme dans le verbe meštragrġyn (participe actif pluriel : désirants) ses lettres peuvent monter jusqu'à neuf, ses syllabes se limitant à trois. Et avec les cas, comme dans le verbe w-ba-d-la-d-meštragrġyn¹⁶ les lettres s'étendent jusqu'à quatorze et les syllabes parviennent jusqu'à cinq.

Le fait que *qōm* s'écrit *qm* avec un *ō* suscrit confirme que BH prend en compte dans ses analyses les lettres et non les sons. Dans *meštragrġyn*, pour arriver à neuf il faut bien prendre en compte le *y* qui est donc bien considéré comme une lettre. C'est donc que notre transcription de la voyelle longue *ī* par *īy* est bien conforme à la pensée de BH.

Bibliographie

Sources arabes et syriaques

Bar Hebraeus, *Ktōbō d-Šemḥē*, édité par A. Moberg, 1922, *Le livre des Splendeurs, la grande grammaire de Grégoire Barhebraeus*. Lund : Gleerup.

Ibn Yaṯš, Muwaffaq ad-Dīn Yaṯš ibn 'Alī ibn Yaṯš, *Šarḥ al-Mufaššal*. Le Caire : at-Tibā'a al-Munīriyya.

az-Zamaḥšarī, Abū l-Qāsim Maḥmūd ibn 'Umar. *al-Mufaššal fī 'ilm al-'arabiyya*, Beyrouth : Dār al-Ġīl.

Autres

Bohas, G., 2003, « Les accidents du verbe dans la grammaire de Bar Zo' bī ou, une adaptation de la *Technè* », *Langues et Littératures du Monde Arabe*, 4, 55–86.

Bohas, G., 2008, « Bar Hebraeus et la tradition grammaticale syriaque », *Parole de l'Orient (MELTO)*, 35.145–158.

Bohas, G., à paraître, a, « Transitivity et intransitivity dans la grammaire de Bar Hebraeus »

Bohas, G., à paraître, b, « La définition du mot et des parties de la phrase dans la tradition grammaticale syriaque », in *Parole de l'Orient (MELTO)*, 2019,45.

Lallot, J., 1989, *La grammaire de Denys le Thrace*. Paris : Editions du CNRS.

Merx, A., 1889, *Historia artis grammaticae apud Syros, cui accedunt Severi bar Šakku dialogus de grammatica, Dionysii Thracis grammatica syriace translata, Iacobi Edesseni fragmenta grammatica cum tabula photolithographica, Eliae*

¹⁶ BH fait précéder le verbe *meštragrġyn* (participe actif pluriel : désirants) de toutes les particules préverbaux possibles w= et ; b= par, avec ; d = relatif , qui ; l = pour.

- Tirhanensis et duorum anonymorum de accentibus tractatus* (Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, 9, 2) Leipzig: In Commission von F.A. Brockhaus.
- Moberg, A., 1907–1913, *Buch der Strahlen: die grössere Grammatik des Barhebräus / Übersetzung nach einem kritisch berichtigten Texte, mit textkritischem Apparat und einem Anhang Zur Terminologie*. Leipzig, O. Harrassowitz .
- Segal, J. B., 1953, *The Diacritical Point and the Accents in Syriac*. Oxford, Oxford University Press.
- Thesaurus* = Payne Smith, R., 1879–1901, *Thesaurus syriacus*. Oxford, Clarendon Press.